

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVII<sup>e</sup> Volume.  
N<sup>o</sup> 6. — Juin 1897.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 4 heures 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SEN LIS  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville.

1897

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — Tassin père. — Deslandes père.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemmin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

#### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vantroys. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Pillois. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules). — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavaillier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlet.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier, Billion.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Président* : M. Doucet. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachassaigne. *Délégués* : MM. Richard-Mallet et Grouss.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *V.-Présidents* : MM. Petit et Lemercier. — *Secrétaire* : M. Francolin. *V.-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Cusse. *Vice-Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Sec.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

Le Concours entre les élèves des Ecoles primaires aura lieu le jeudi 22 juillet prochain.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 6 JUIN 1897.

PRÉSIDENTICE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Sont admis membres de la Société :

MM. TONNEAU, à Guiscard.

GURY, propriétaire, à Pont-Sainte-Maxence.

MAZILLE, id. id.

CHÉRY, id. id.

HENNEQUIN (Eugène), id.

REBY, id.

VINET (Pierre), id.

CONIN, banquier, id.

HENNEQUIN (Edmond), aux Ageux.

MAY, horticulteur, id.

THOULLIER, à Verneuil.

Sont présentés :

MM. LEROY, grainetier à Senlis.

FRÉRY, id.

BONAMY, id.

DANGUILLEUME, au Montcel-Pontpoint.

La correspondance comprend :

4<sup>o</sup> Une dépêche de M. Berger s'excusant de ne pouvoir assister à la séance à cause du sinistre qui vient de le frapper.

L'Assemblée, au nom de la Société, lui envoie ses sentiments de sympathie.

VII<sup>o</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 6. — JUIN 1897.



2° Les observations météorologiques de M. Lavallée.

3° Une brochure de M. Raspail, sur *l'Alouette au point de vue de son utilité*.

L'Assemblée vote des remerciements à notre généreux collègue.

4° La carte de Mgr le duc de Chartres.

Sur la proposition de M. le Président, l'Assemblée par acclamation présente les sincères félicitations à M. Vaudier, pour la belle conduite de son fils dans l'incendie de la rue Jean-Goujon.

M. le Président rappelle que cette catastrophe a frappé la Société par suite du décès d'un de ses plus généreux donateurs, Mgr le duc d'Aumale, si violemment ému à la nouvelle de ce sinistre.

Il communique aussi la mort de M. Reusse, un de nos anciens Sociétaires tout dévoué. Nous envoyons à la famille nos sentiments de condoléance.

*Conseil d'administration.* — Sont désignés pour faire partie de la Commission d'organisation du Concours : MM. DELAMOTTE, PILLOIS, TIRLET, NOCHÉ, LOZET.

Membres du Jury du Concours : MM. DELAMOTTE, PILLOIS, BERGER, SALLOT, CARREAU, TASSIN, HOULLET.

Membre de la Commission d'examen pour le Concours des élèves : MM. THIRION, MOREL, TESTARD.

*Apports en séance :*

M. CHÉRET : 3 variétés de fraises (Docteur Morère, Marguerite Le Breton, Crescent Seedling); — Choux-Fleurs nain hâtif d'Erfurt; — Chicorée; — Scarolle; — Laitue. —  
*Mention honorable.*

## CONCOURS HORTICOLE

Le Concours du 13 juin, à Senlis, a été certainement très remarquable et par le nombre des apports et surtout par le choix et la beauté des plantes.

Les *anthémis* monumentales de M. Morel, gracieusement ornées d'aspidistras de belle venue formaient une entrée superbe à cette petite Exposition. Et tout de suite le visiteur émerveillé allait admirer la magnifique collection de roses de M. Petit, de Crépy-en-Valois. Elles sont là plus de deux cents variétés, toutes belles et de choix.

M. Billion, de Chamant, expose aussi de bien jolies roses en 70 variétés, mais son plus bel apport est son lot de plantes vertes comprenant notamment de remarquables *bégonias rex* bien variés, des fougères, un *ficus élastica*, des abutilons, des salvias, des bégonias, et un charmant bouquet de fleurs de *delphiniums*.

En face sont les *coléus*, de M. Pecquet, aux coloris si tendres et bien réussis. Plusieurs d'entre eux font l'admiration des visiteurs. Je ne parle pas des légumes de notre collègue; chacun sait avec quel soin il les cultive.

M. Vaudier présente un lot de plantes en fleurs composé de géraniums, hortensias, bégonias et cannas, et fort gentiment entouré de bégonias Vernon dans la mousse.

Je suis persuadé que l'apport de M. Testard a dû tenter plus d'un visiteur. Il faisait si chaud, ses arbres étaient si bien garnis et les fruits si appétissants! Il a eu aussi une façon très originale de présenter sa carte. Tout le monde ne peut pas se payer le luxe de les confectionner avec des fraises.

M. Chéret a 30 variétés de légumes d'une très belle culture et fort admirés, auxquels il a joint un grand nombre de variétés de roses.

M. Urcet ne présente que deux espèces de légumes, des

choux et des artichauts; mais quels géants! quelle belle barigoule on ferait avec des artichauts de cette taille!

Les massifs du milieu sont occupés par MM. Gorenflot et Bricé. Le premier avec une collection bien jolie et fort variée de coléus de semis entourés d'une bordure d'achyranthès, et le second avec une collection choisie de géraniums et de coléus.

Enfin journée très agréable et pour la Société, et pour ceux qui ont bien voulu répondre à son invitation.

C'est avec plaisir que nous avons pu remarquer qu'aucune médiocrité ne s'était glissée dans les apports.

Après la saison des roses, celles des chrysanthèmes et des fruits. Donc, rendez-vous au mois de novembre prochain.

#### PALMARÈS

Prix d'honneur, avec félicitations du Jury : M. PETIT, de Crépy-en-Valois.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe, avec félicitations : M. BILLION, de Chamant.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. PECQUET, de Senlis.

Médaille de vermeil de 1<sup>re</sup> classe : M. VAUDIER, de Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe : M. CHÉRET, de Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe : M. TESTARD, de Senlis.

Médaille de vermeil de 2<sup>e</sup> classe : M. MOREL, de Senlis.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. GORENFLOT, de Senlis.

Médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe : M. BRICÉ, de Gouvieux.

Médaille d'argent de 2<sup>e</sup> classe : M. URCET, de Montlévéque.

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Crépy-en-Valois.

#### ÉTUDE SPÉCIALE DES ROSES

SÉANCE DU 20 JUIN 1897.

La leçon d'horticulture du mois de juin, qui n'avait pu

avoir lieu le deuxième dimanche du mois, a été remise au 20 courant.

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Sont présents : MM. Petit, Droux, Fasquelle, Gannier, Godard, Despierres, Dandrieux, Montiers, Ducrô, Girodot et Breton.

En l'absence de M. Lozet, professeur, M. Petit fait une causerie sur les Roses.

#### I. CHOIX DES ECUSSENS DE ROSIERS.

Il faut de préférence les prendre sur une branche qui a fleuri et aussi près que possible de la fleur.

#### II. DESTRUCTION DES ENNEMIS DU ROSIER.

1. *Rouille du rosier.* — Cette maladie, produite par un champignon, l'Urêdo de la rose, est très difficile à détruire. Le seul moyen est de retrancher toutes les feuilles atteintes.

2. *Le blanc du rosier.* — Cette maladie est due aussi à un champignon. On a donné comme remède le soufre, mais il ne peut être utile qu'à la condition que le soufrage soit fait après une pluie, et que le soleil apparaisse peu de temps après. D'ailleurs, le soufre ne détruit pas les pores du champignon.

D'autres procédés peuvent être employés : une dissolution de savon noir donne de bons résultats, mais il faut agir avec modération (40 grammes par litre).

Un autre procédé qui ne présente aucun danger consiste à mettre des cendres au pied des rosiers. Lorsqu'à l'automne les spores tombent des rosiers, la potasse et la soude contenues dans la cendre les détruisent.

3. *Ver blanc.* — Lorsqu'on a constaté qu'un rosier dépérit à cause des vers blancs, il ne faut pas craindre de l'arracher pour le nettoyer et l'effeuiller, puis de le replanter. De cette façon, il végète quelque temps, mais ne meurt pas.

Autre procédé : On peut mettre du pétrole sur des chiffons

que l'on enfonce dans la terre autour du rosier. Les vers blancs ne sont pas détruits, mais ils s'éloignent.

4. *La mouche à scie*. — Cette mouche, qui a 7 ou 8 millimètres de long, et quatre ailes, vient en mai-juin. On reconnaît sa présence lorsque les rameaux se recourbent. Aussi il ne faut pas hésiter à supprimer ces parties malades. Comme les œufs sont visibles dans le sillon creusé par la mouche, on peut les écraser avec l'ongle. C'est le meilleur moyen lorsqu'on possède peu de rosiers.

M. Petit avait fait un apport de vingt variétés de roses de types divers, choisies parmi les plus florifères, et, pour chaque variété, il donna des explications sur le mode de développement, la floribondité, la rusticité de chacune. Parmi ces roses se trouvent Niphetos, Driade, Oscar II roi de Suède, M<sup>e</sup> Louis Lévêque, Laurette Messimy, comte de Sambai, etc.

Une commission de trois membres, composée de MM. Fasquelle, Despierres et Montiers, fut ensuite nommée pour examiner les apports des exposants.

Après évacuation de la salle, cette commission examine les quatre lots de roses présentés par MM. Godard, Girodot, Gannier et Droux.

Voici le résultat de son examen :

*1<sup>er</sup> prix ex-æquo (médaille d'argent)*. — MM. GODARD fils, de La Ferté-Milon, et GIRODOT, d'Auger-Saint-Vincent.

*Mention très honorable ex-æquo*. — MM. DROUX et GANNIER.

Dans le lot de M. Godard nous avons remarqué, entre autres espèces : Vierge de Cléry, la France de 89, Général Washington, Perle des Blanches, Pride of Reigate, Jean Liabaud, Maman Cochet, etc.

Dans le lot de M. Girodot : Mlle Suchet, Veuve Menier, Achille Gonod, la France blanche, Delache grimpante, Ulrich Bruneter, etc.

Dans le lot de M. Gannier : Mignonnette, Triomphe de l'Exposition, Triomphe de Rennes, M<sup>me</sup> Pierre Oger, François Arago, Souvenir du Président Carnot, etc.

Dans le lot de M. Droux : Cheshunt, Gloire Lyonnaise, Marquise de Vivens, Caroline Testout, Bella, Souvenir de Victor Hugo, Perle de Lyon, Léon XIII, M<sup>me</sup> Charles, etc.

---

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

*Etude sur la pasteurisation du sol par l'occidine*, par M. VICTORIEN, vice-président. — Sur la demande de notre collègue, M. Benoit, marchand grainier, faubourg Saint-Denis, 84, j'ai fait l'essai, dans nos terrains légers et sablonneux, de l'Occidine contre les vers blancs. J'en ai été très satisfait, car cette année 1896 il y avait une quantité de vers blancs. Avec le terrain occidiné, on a la bonne fortune d'empêcher les taupes de faire des galeries dans les endroits frais, continuellement arrosés, tels que corbeilles de fleurs, planches de fraisiers, etc., où les mulots profitent de ces galeries pour manger l'écorce des racines des plantes, chose qui se voit souvent dans les corbeilles des parterres ; les mulots suivent les galeries des taupes et ravagent ce qu'ils rencontrent sur leur chemin. On peut aussi employer l'Occidine pour détruire les courtilières, vers gris, limaces et fourmis. L'Occidine étant composée de produits insecticides et insectifuges, insolubles à l'eau, la durée de son action est de six mois à une année, suivant le degré d'acidité des terrains.

Le mode d'emploi tel que je l'ai opéré est bien simple : pour les corbeilles ou plates-bandes de fleurs, avant de labourer, vers la fin d'avril ou commencement de mai, j'ai semé sur le sol l'Occidine, qui est en poussière, à la quantité d'une poignée à la main par mètre carré superficiel. Et aussitôt les plantes plantées et paillées, il faut faire un copieux arrosage ; dès le lendemain matin, à la rosée, on sent l'odeur de l'Occidine sortie de terre et tous les insectes,

tels que courtilières, limaces, fourmis, etc., battent en retraite pour ne pas être asphyxiés (sans toutefois faire de mal aux plantes).

Pour les fraisiers et du reste n'importe quels légumes dont les vers blancs sont friands : avant de labourer le terrain semer sur le sol, avec le fumier que l'on emploie généralement, toujours la quantité d'une poignée à la main d'Occidine par mètre carré superficiel. Si les carrés du potager sont plantés en légumes restant longtemps en terre, faites un rayon avec la pointe de la serfouette et semez l'Occidine dans le rayon comme si vous semiez des graines. La même chose pour des fraisiers, toujours à la dose d'une poignée par mètre carré, nivelez le terrain, paillez et arrosez, les vers blancs et autres insectes s'enfoncent ou battent en retraite pour ne plus reparaitre.

J'ai fait l'essai dans nos terrains sablonneux avec succès, aussi j'engagerai chaudement nos collègues qui ont de fortes terres maraîchères (c'est-à-dire terres fortes), à faire des essais, car pour moi l'Occidine rend un grand service dans les jardins.

L'on se procure l'Occidine, rue de Trévise, 36, Paris, ou chez M. Benoit, 84, faubourg Saint-Denis, qui est entrepositaire, à raison de 22 fr. les 100 kilos ou par petits sacs de 0 fr. 80 c. à titre d'essai.

Château de Boissy, par Taverny (Seine-et-Oise).

(Bulletin de la Société d'horticulture de Pontoise).

\* \*

*Bouturage du Rosier.* — Un procédé de bouturage du Rosier, récent dans les cultures, consiste à opérer en été, dès le mois de juillet-août, à préparer et repiquer les boutures dans un sol de même nature, sous châssis et non sous cloches, près à près, à 2 cent. 1/2, 3 centimètres l'une de l'autre, proche du verre, sans air et sans ombre, en plein soleil, mais en bassinant fréquemment, soit toutes les dix minutes ou

tous les quarts d'heure si l'intensité des rayons solaires l'exige. Il faut en un mot que sous ces châssis privés d'air où il fait une humidité en rapport avec celle-ci et que les folioles conservées aux boutures soient constamment perlées de gouttelettes d'eau.

Ce très curieux et pratique procédé, indiqué et recommandé par M. le professeur Maxime Cornu, du Muséum, a été mis en pratique dans les pépinières de cet établissement dès 1892. Depuis on l'y a toujours renouvelé, non seulement pour le Rosier, mais aussi pour un grand nombre d'autres végétaux, et constamment il a donné des résultats absolument inespérés.

Par ce moyen l'enracinement des boutures est non seulement rapide, mais il est efficace même sur les variétés considérées jusqu'alors comme rebelles au bouturage, les Provins, par exemple ; et on n'a nullement à redouter la moisissure et les effets désastreux de la pourriture comme par l'ancien procédé.

Nous ajouterons enfin qu'un bon moyen de préparer les boutures pour les obtenir avec talon est de faire usage de la *serpette-bouture*, sorte de petite pince comparable comme résultat à l'opération connue sous le nom d'*incision annulaire* que l'on pratique sur la vigne.

(Revue régionale.)

CH. GROSDÉMANGE.

\* \*

*Engrais et Chrysanthèmes.* — Rassurez-vous, chers lecteurs, je ne viens pas vous refaire le panégyrique du Chrysanthème, je tiens seulement à prouver que tout amateur, tout jardinier, peut obtenir la *grande fleur* sur le chrysanthème. Point n'est besoin d'avoir recours aux engrais chimiques ou autres, portant des noms plus ou moins pompeux ; il suffit d'avoir une fosse d'aisances et quelques grains de sulfate de fer ; ce n'est pas trop désirer, n'est-ce pas ? Cet engrais naturel, judicieusement distribué, vous donnera des

résultats inespérés en lui adjoignant environ 200 grammes de sulfate de fer pour 100 litres de liquide.

Chacun sait que ce sel est employé, d'une façon générale, pour prévenir la chlorose.

Vers la fin de juillet-août, quand vous commencerez l'arrosage à l'engrais, et que les racines de vos plantes tapisseront les parois des pots, procédez comme suit :

La première quinzaine, arrosez deux fois à huit jours d'intervalle à raison de 2 décilitres pour 10 litres d'eau, soit la contenance d'un arrosoir ; les quinze jours qui suivent, doublez cette quantité ; enfin, arrosez deux fois par semaine en graduant, jusqu'au jour où vous mettez moitié engrais et moitié eau, toutefois, bornez-vous à cette dernière dose définitive.

L'application de ce mode m'a donné des fleurs de 0<sup>m</sup>20 de diamètre avec des boutures faites en fin mars, avec des variétés jugées assez médiocres.

Voulez-vous obtenir la *grande fleur* en pleine terre ? Agissez dans les mêmes conditions ; mouillez fortement vos plantes, et bassinez le feuillage le soir par des journées chaudes. Ceci dit, il importe de se ménager le bouton qui doit produire cette grande fleur ; le *bouton couronne* préférable au bouton terminal, dans la généralité des cas, devra être conservé à temps.

Je ne m'étendrai pas sur les divers pincements qui dépendent de cette culture toute spéciale ; plusieurs traités publiés depuis quelques années, renseigneront particulièrement les intéressés.

Je tiens à établir cette vérité, que l'engrais naturel peut remplacer les différents stimulants mis au commerce, lesquels peuvent vous amener de véritables désastres si vous n'avez acquis une certaine pratique dans leur mode d'emploi.

F. LEPROUST.

(Bulletin de la Société d'horticulture de Reims.)

\* \*

*Le sulfate de fer et les arbres fruitiers.* — J'emploie depuis cinq à six années le sulfate de fer pour mes arbres fruitiers et je m'en trouve si bien que je n'ai nullement l'envie de changer ma façon d'agir, car j'évite avec le sulfate de fer l'encrassage des pulvérisateurs, chose fort ennuyeuse qui se produit toujours avec la chaux, et aussi l'emploi du pinceau, mode opératoire parfait mais coûteux, si l'on veut bien faire et sur une grande échelle.

J'économise la matière active en ne prenant seulement que 8 kilos de sulfate de fer, que je fais dissoudre dans 90 litres d'eau ; j'ajoute ensuite peu à peu à cette solution une seconde solution de 2 kilos de carbonate de potasse dans 10 litres d'eau, ou bien un kilogramme de carbonate de soude desséché (sel de soude sec du commerce), dissous dans la même quantité d'eau. J'obtiens ainsi un liquide suffisamment corrosif, renfermant un précipité gélatineux d'oxyde de fer qui fixe le liquide sur les parties qu'il touche. La réussite est telle que la question a été débattue cette année pour savoir si on devait continuer le traitement. Il a été exécuté, néanmoins, non contre la mousse qui n'existe plus depuis longtemps, mais dans l'intention de détruire les insectes, contre lesquels il est aussi fort efficace.

(Journal de la Société d'horticulture du Rhône.)

\* \*

*Bouturage dans la sciure*, par M. FRÉDÉRIC JEANSON. — Depuis plusieurs années, je ne fais plus mes boutures en terrines remplies de terre de bruyère, quoique ce procédé soit bon.

Au lieu de me servir de terrines, je mets sur la bache de ma serre à multiplication une couche de 0<sup>m</sup>08 à 0<sup>m</sup>10 de sciure de peuplier très fine et très propre ; je mouille fortement, puis je pique mes boutures de la même façon que si je les mettais en terrine.

Ensuite je place sur ces boutures un petit coffre de la

grandeur nécessaire, par exemple de 0<sup>m</sup>80 de long sur 0<sup>m</sup>60 de large et 0<sup>m</sup>15 de hauteur, et sur ce coffre j'installe des vitres à châssis.

Il est nécessaire de bassiner chaque jour, car il faut que la sciure soit constamment humide.

Au bout de huit à dix jours les boutures sont enracinées, je procède alors au repotage habituel.

Par ce procédé, la réussite est toujours très bonne, et il y a bien moins de pourriture que lorsqu'on opère dans la terre.

Aussitôt les boutures enracinées, il ne faut pas oublier de les repoter, si on ne veut pas les voir souffrir.

Je suis toujours très satisfait des résultats; seulement, je m'abstiens d'appliquer ce système aux pélargoniums, qui ne reprennent pas aussi bien que dans la terre de bruyère.

Pour toutes les autres plantes, telles que : bégonias divers, coleus, héliotropes, achiranthes, alternanthera, lantana, salvia splendens, fuchsia, œillets, etc., etc., la réussite est bien mieux assurée au moyen de la sciure qu'avec la terre de bruyère.

(Bulletin de la Société horticole de l'Aube.)

\*  
\* \*

*Le lavage des Fraises.* — Il arrive assez fréquemment que les Fraises sont couvertes de sable, surtout les espèces à gros fruits, que l'on ne paille généralement pas, à l'instar des fraises des quatre saisons. Or, personne n'ignore que les fraises perdent une grande partie de leur parfum lorsqu'on les lave.

Voici, cependant, un excellent moyen d'éviter cet inconvénient. Il consiste tout simplement à mettre dans une mousseline mouillée les fraises ensablées, et à les faire balancer à plusieurs reprises : le sable où la terre reste attaché à la mousseline, et les fraises ne perdent rien de leur qualité.

(Bulletin mensuel de l'arrondissement de Mantas.)

## APICULTURE

On a pu se faire une idée de la composition du monde des abeilles par les quelques notes parues précédemment (1); mais pour le bien connaître, il faut en faire l'examen plus intimement.

Si, à l'aide d'un verre grossissant, on examine attentivement le corps d'une abeille, on voit qu'il est velu, composé de quatre ailes, de six pattes, d'une tête, d'un corselet ou thorax, d'une poitrine, d'un abdomen, d'une bouche, de deux yeux, et enfin de deux petites cornes nommées antennes.

Les ailes, transparentes comme le verre, toujours horizontalement placées, présentent chacune neuf mailles, cloisonnées par des nervures qui leur donnent une certaine solidité. Les pattes possèdent plusieurs articulations.

Le corselet ou thorax, situé entre la tête et la poitrine, représente approximativement le cou chez les autres animaux. Il porte la première paire de pattes nommées mandibules, que l'on pourrait appeler bras par rapport à l'usage qu'en fait l'abeille.

La poitrine, qui suit immédiatement après, donne naissance aux quatre autres pattes et aux quatre ailes.

L'abdomen est formé de six anneaux écailleux se recouvrant l'un l'autre; le dernier, chez l'abeille mère et chez les neutres, cache l'arme redoutée, l'aiguillon.

La bouche d'une abeille est organisée de telle façon qu'elle peut, tout en même temps, briser et sucer les fleurs. On y voit des lèvres, une langue, des mâchoires dont les mouvements s'effectuent horizontalement.

Puis enfin une trompe, couchée sous la tête et se dirigeant vers la poitrine, complète l'organisme externe de ce curieux petit mécanisme vivant qui, de tout temps, a soulevé l'étonnement des humains.

(1) Voir les numéros de mars, avril et mai du Bulletin.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, un célèbre anatomiste hollandais, du nom de Swammerdam, a fait l'anatomie interne de l'abeille mère et a trouvé deux ovaires renfermant un grand nombre de petits sacs remplis d'œufs; il a pu compter dans un seul de ces ovaires plus de six cents petits sacs contenant chacun de seize à dix-sept œufs. Tous communiquaient à l'orifice par où ces œufs doivent sortir successivement, et près duquel existe une membrane particulière dont la fonction est de les retenir pour qu'ils s'y enduisent d'une sorte de viscosité, secrétée par une glande proche, et grâce à laquelle ils sont fixés au fond de l'alvéole destinée à les recevoir.

On sait maintenant que l'abeille mère et les neutres sont seules munies d'aiguillon. Cette arme est formée de trois fibres extrêmement minces, enveloppés d'une espèce de fourreau arrondi en dessus, cannelé et ouvert en dessous; deux pièces écailleuses très déliées, garnies chacune à leur sommet de dix à seize dents, la complète; elle est située où l'on sait, c'est-à-dire à la partie inférieure du corps, vers la base duquel se trouve une petite vessie contenant le venin.

Lorsque pour se défendre l'abeille veut faire usage de son arme, les pièces du fourreau dans leur fonctionnement s'écartent, l'aiguillon pénètre, et les dents qu'il porte, dirigées en fer de flèche, s'opposent le plus souvent à ce qu'il puisse sortir; or, si dans les mouvements que fait l'abeille pour se dégager, l'aiguillon reste engagé dans la blessure, il en résulte une vive angoisse pour le blessé, et pour l'abeille une mutilation de ses intestins à la suite de laquelle, peu d'instants après, elle succombe.

Les observations minutieuses de savants apiculteurs démontrent que le peuple d'une colonie comporte de trente à quarante mille individus, quelquefois plus, dont l'organisme diffère suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent. Ainsi la conformation de l'abeille ouvrière semble être imaginée tout exprès pour le travail; ses bras, sa bouche, offrent l'aspect d'une cuiller; ses pattes de derrière laissent aussi

apercevoir une petite cavité comparable à une petite corbeille dont les bords seraient garnis de poils disposés en brosse. C'est dans cette espèce de cuiller qu'elle amasse les petits mamelons de pollen ou poussière végétale, que peu à peu elle récolte sur les fleurs, puis emmagasine pour servir à la nourriture du couvain et des jeunes abeilles.

L'abeille nourricière, généralement plus petite, paraît plus craintive et moins exercée au vol que l'agile ouvrière, mais elle vit avec celle-ci dans le plus parfait accord. Elle ne quitte pas souvent la demeure, s'occupe des soins d'intérieur, se consacrant presque exclusivement au développement du couvain et à l'éducation des jeunes larves écloses d'œufs que la mère pond pendant une grande partie de l'année.

Les abeilles ouvrières recueillent sur les plantes quatre matières connues; une seule est employé par elles, sans paraître avoir subi de modifications; les trois autres, qui sont la cire, le miel et le pollen, subissent une préparation spéciale avant qu'elles ne soient utilisées aux besoins communs. Celle qu'elles emploient comme elles l'ont récolté, est la *propolis*, matière résineuse, collante et tenace, qui provient des boutons d'arbres forestiers appartenant aux familles végétales déjà citées (1). Les abeilles se servent de la *propolis* pour clore hermétiquement les fentes et les crevasses de leur habitation, et remplir les interstices et les espaces qu'elles considèrent inutiles.

C'est aussi avec cette matière qu'elles entourent et immobilisent les corps étrangers animés ou inertes dont la présence leur paraît incommode ou suspecte. La *propolis* se durcit et se solidifie, elle ne se laisse pas pénétrer par l'eau, de sorte qu'elle met les habitants qui l'emploient à l'abri, et les préserve de toute humidité extérieure.

(A suivre).

---

(1) Voir le numéro d'avril.

Observations faites dans la commune de Brest  
pendant les mois de

MARS 1897				AVRIL 1897			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1	4 <sup>m</sup> 5	12	2.5	1	6 <sup>m</sup> 5	9.1	9.
2		13.1	2	2	0 4	8	7
3		9	2.1	3	0 1	4.1	1.9
4	3 2	10.1	2.2	4	0 2	12	1.4
5	1	10	3	5	2 4	11.9	0.6
6	1 4	10.1	0.8	6	4 6	11.5	0.3
7		10.7	0.6	7	5	10	0
8		11.1	-3.2	8		9	0.1
9		8	-2.1	9		10.1	1
10		8.1	2	10		14.2	1
11		7	1.4	11		12	1.3
12		9	1.3	12		15.2	1
13		9.3	1	13		10.2	3
14		9.5	0.1	14		19	5
15	23 2	9.6	0.6	15		19.1	5
16	4 6	9.9	0.9	16		19	3.3
17		12	8	17		17	2
18	9 3	13	8.1	18		15.3	2.4
19	3	12.1	8	19		15.4	1.9
20		13.2	8.2	20	0 8	15	0.8
21		18	3.1	21		12.8	1
22		18.2	8.2	22	2 3	12.6	2
23		19.9	8	23		12	3.5
24		22	8.4	24		10.4	3.8
25		22.1	8	25		9.4	5.2
26		22.3	8.4	26	2 3	14.4	8 <sup>(2)</sup>
27		22	7.3	27	20	12.2	11.5
28		22.4	6 <sup>(1)</sup>	28		12	8.5
29		23.1	4.3	29	2 6	9.4	9.4
30		20	0.1	30	2 7	10	11
31	2 6	20.1	2				
Total	52 <sup>m</sup> 8	M <sup>m</sup>		Total	49 <sup>m</sup> 9	M <sup>m</sup>	

(<sup>1</sup>) Nombreux éclairs dans la soirée. — (<sup>2</sup>) Orage.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LAVALLÉE.

## Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1897.

ARBORICULTURE :

*Première préparation du sol au jardin fruitier.  
Greffage en écusson.*

FLORICULTURE :

*Les Rosiers noisettes.*

*Senlis :* Dimanche 4, à l'issue de la séance.  
*Barbery :* Jeudi 8, à 10 h. 1/2, à la mairie.  
*Crépy :* Dimanche 11, à 2 heures, à l'école des garçons.  
*Vineuil :* Jeudi 15, à 2 heures, chez M. Ferraud.  
*Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 18, à 2 heures, à la mairie.  
*Betz :* Jeudi 22, à 2 h. 1/2, à la mairie.  
*Creil :* Dimanche 25, à 2 heures, à la mairie.  
*Nanteuil :* Jeudi 29, à 3 heures 1/2, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

**A CÉDER**

**Établissement d'Horticulteur.**

S'adresser à M. TASSIN père, à Senlis.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50	6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»	12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.